

Néoxane Elast

Revêtement semi-épais et d'imperméabilité, acrylique modifié siloxane, performances D3 (E4 V2 W2 A1) et I1 (E4 V2 W2 A2) en un produit unique. Extérieur.



Description de produit

Revêtement souple polyvalent : semi-épais (D3) et d'imperméabilité (I1) conforme aux spécifications des DTU 59.1 et 42.1. Conforme aux classes A1 à A2 définies dans la norme NF EN 1062-1 et aux règles de rénovation des ETICS. Revêtement modifié siloxane, légèrement poché.

Domaine d'utilisation

Propriétés

Extérieur.

- Technologie combinée de résine siloxane pour une respirabilité optimale et photoréticulable pour une souplesse durable.
- Polyvalent : application possible de D3 (RSE) à I1 (système d'imperméabilité) : masque le faïencage, la microfissuration et traite les fissures en présence sur le support.
- Idéal en rénovation d'anciens revêtements d'imperméabilité en bon état et d'ETICS (selon résultats de l'étude préalable). Primaire et finition, adhérence renforcée.
- Résine souple et performante : élongation uniforme du film, conserve son élasticité dans le temps.
- Formulation spécifique permettant un effet perlant du film : absence de pénétration d'eau liquide et durabilité accrue.
- Sans projection : respecte l'applicateur et laisse le chantier propre.

Liant

Revêtement à base de copolymères acryliques en phase aqueuse, modifié siloxane.

Conditionnement

5 L - 15 L

Teintes

Peut être teinté en teintes claires avec le système ColorExpress®.
Pour éviter des nuances possibles dues à des mélanges successifs, il faut veiller à préparer en une seule fois la quantité nécessaire au travail prévu.

Degré de brillance / Aspect

Mat, légèrement poché

Conservation

24 mois dans son emballage d'origine non entamé au frais et à l'abri du gel. Stocker le produit hors de portée des enfants. Bien refermer les récipients entamés.

Données techniques

- | | |
|-------------------------|---|
| ■ Densité: | Env. 1,3 |
| ■ Classification AFNOR: | Famille I, classe 7b2/10c (NF T 36-005) |

Application



FICHE TECHNIQUE

Supports appropriés

Neufs : Béton banché ou préfabriqué de granulats courants ou de granulats légers, de type parement soigné et conforme à la norme NF P 18-210 (DTU 23.1) ou à la norme NF P 10-210 (DTU 22.1). Enduits à base de liants hydrauliques traditionnel conforme à la norme NF P 15-201 (DTU 26.1) ou prêt à gâcher.

Anciens : Supports visés à la norme NF DTU 42.1 bruts ou recouverts de produits de peinture. Béton de granulats courants ou de granulats légers. De même nature que les supports neufs, recouverts ou non d'anciennes peintures non écaillées.

Préparation du support

Les supports doivent être sains, propres, décontaminés et secs (l'humidité en poids contenue dans le support doit être inférieure à 5%). Ils doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression la plus adaptée à leur nature et leur état.

Pour le système I1, les supports peints feront l'objet d'une étude préalable conformément à la norme NF DTU 42.1.

Les travaux préparatoires se feront conformément aux DTU 59.1 (pour le D3) et 42.1 (Système I1).

Supports	Impression	Système décoratif D3 / E4 V2 W2 A1	Système d'imperméabilité I1 / E4 V2 W2 A2
Béton, enduits à base de liants hydrauliques, revêtus ou non d'une ancienne peinture organique	*Fixateur LF pigmenté	1 couche de Néoxane Elast à 500 g/m ² (385 ml/m ²) ou 2.6 m ² /L	1 couche de Néoxane Elast à 400 g/m ² (300 ml/m ²) ou 3.3 m ² /L
Peintures ou revêtements minéraux	*Fixateur LF pigmenté *Caparol 610 Putzgrund		
Peintures dispersion bien adhérentes ou RPE	1 couche de Néoxane Elast dilué à 10% d'eau		
Supports très absorbants	*Dupa Haftgrund (dilué si besoin à 20% maxi de diluant cellulosique) *Capatex Fix Thix		
ITE (ETICS) à rénover <i>Application soumise à validation par étude préalable</i>	1 couche de Néoxane Elast dilué à 10% d'eau		
Ancien revêtement d'imperméabilité	1 couche de Néoxane Elast dilué à 10% d'eau	//	

Méthode d'application

Brosse et rouleau polyamide torsadé haute résistance 20 mm de type Caparol

Système D3 / A1:

Classement EN 1062-1 : E4 V2 W2 A1
Néoxane Elast : 500 g/m² (385 ml/m²) ou 2,6 m²/L

Système I1 / A2:

Classement EN 1062-1 : E4 V2 W2 A2
Néoxane Elast : 400 g/m² (300 ml/m²) ou 3.3 m²/L

Conditions de mise en œuvre

Température supérieure à + 5° C et inférieure à 35° C, hygrométrie inférieure à 80 %.

Au moment de l'application et dans les jours suivants, une trop forte humidité (pluie, brouillard, bruine) peut entraîner certains composants de la formule et générer des traces brillantes sur le feuillet de peinture. Elles s'élimineront sous l'effet de la pluie ou par lessivage.

Séchage/Temps de séchage

A 23° C et 50 % d'humidité relative :

Sec hors poussière après 4 heures et recouvrable après 24 heures

Sec à cœur : après 3 jours.

Remarque: une température inférieure ou une humidité plus importante augmentent le temps de séchage.

Nettoyage des outils

A l'eau immédiatement après emploi.

FICHE TECHNIQUE

Remarques	<p>Ne jamais appliquer Néoxane Elast à l'intérieur. Le revêtement devra s'arrêter à 25 cm du sol. Ces 25 cm seront traités avec un revêtement de classe D2 tel que Néoxane façade. Il est déconseillé d'appliquer Néoxane Elast sur un support surchauffé, par fort vent, brouillard, menace de pluie ou de gel. Le travail sur grandes surfaces doit être organisé pour éviter les reprises. Le produit teinté appliqué sur une façade ou une paroi doit porter le même numéro de fabrication, assurant ainsi une unité des teintes.</p> <p>La durabilité des revêtements ne peut être pleinement satisfaite que si les ouvrages sont entretenus et si leur usage est conforme à leur destination. Cet entretien doit tenir compte de la nature des revêtements ou systèmes en place.</p> <p>Afin de permettre une durabilité optimale du revêtement utilisé dans le temps et une protection accrue du support il faudra prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un entretien périodique (nettoyage adapté et traitement préventif aux mousses, moisissures et autres dépôts).- Un maintien en bon état des protections, évacuations, et de tout ce qui contribue à l'imperméabilité des façades.- Une vérification périodique de l'état du support.- Une remise en état périodique des parties détériorées ou endommagées.
-----------	--

Conseil

Conseils de prudence et sécurité
(réglementation en vigueur lors de
l'impression)

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1), 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Elimination des déchets

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Les peintures inutilisées nécessitent un traitement spécial pour être éliminées sans danger pour l'environnement. Elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Il convient de se renseigner auprès de autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte. Rendez-vous sur le site de l'ADEME pour plus d'informations : www.ademe.fr.

Valeur limite de COV en UE

Pour ce produit (catégorie A /c) : max. 40g/l (2010). Teneur en COV du produit : max 20 g/l.

Centre Service Clients

Tél: (+33) 3 22 38 39 77
Fax: (+33) 3 22 38 39 78
E-mail: info@caparol.fr
Voir aussi notre site: www.caparol.fr

Fiche technique Néoxane Elast - Edition: octobre 2025

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.

DAW France S.A.S. - Pôle Jules Verne - Rue du Capitaine Némo - 80440 BOVES - Tél. 03 22 38 39 40 - Fax 03 22 38 39 49 - www.caparol.fr - info@caparol.fr